



PROGRAMME DE REMBOURSEMENT POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES

Le conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts offre une subvention de 100 \$ pour l'achat d'un ensemble de couches lavables, et ce, jusqu'à épuisement d'un budget de 1 000 \$ par année. Cette subvention s'inscrit dans la Politique familiale de la Ville et vise à réduire les matières résiduelles à envoyer au site d'enfouissement.

Pour bénéficier de ce programme, vous devez:

- ✓ Être résident permanent de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts et en fournir la preuve (bail, compte de taxes ou permis de conduire).
- ✓ Fournir une preuve d'achat indiquant la date et le montant de l'achat.
- ✓ Fournir une preuve de la naissance de l'enfant (certificat ou déclaration de naissance).

FORMULAIRE DE REMBOURSEMENT

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (ÉCRIRE EN LETTRES MOULÉES)	
Nom: _____	Prénom: _____
Adresse: _____	Appartement: _____
Ville: Sainte-Anne-des-Monts	Code postal G4V _____
Tél. résidence: _____	Tél. bureau: _____

Nom de l'enfant: _____

Date de naissance: ____/____/20____

Signature du demandeur

_____/_____/20____
Date

Ville de Sainte-Anne-des-Monts
6, 1^{re} Avenue Ouest
Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1A1

REMETTRE AU BUREAU DU GREFFE